



SOMMAIRE

P.1/1	Les vies scolaires en danger
P.2/1	Elections au conseil d'administration
P.3/2	A noter dans vos agendas
P.4/2	Enquête de rentrée
P.5/2	Inscriptions concours 2008
P.6/2	Permanences et secteurs 2007-2008
Annexe 1 :	organisation du S1
Annexe 2 :	enquête de rentrée collège – lycée
Annexe 3 :	inscriptions aux concours 2008
Annexe 4 :	permanences et secteurs 2007-2008

INFOS AU S1 N°1

1. Les vies scolaires en danger

L'annonce en fin d'année de scolaire de la suppression de la moitié des contrats aidés (Emploi de Vie Scolaire) dans notre secteur, est peut être passée un peu inaperçue. Mais la réalité des premières semaines de cette rentrée permet de mesurer l'impact de cette décision scandaleuse.

Il semble que les inspections d'académie aient décidé dans leur coin les contrats à supprimer dans tel ou tel établissement, en prenant soin de n'en discuter avec aucun des représentants des personnels ! Drôle de conception du dialogue social...

Il est urgent dans un premier temps de questionner le chef d'établissement pour connaître le nombre des contrats supprimés et de le comparer avec l'état récapitulatif* des emplois dans l'établissement tel qu'il a été présenté au moment du vote du budget.

Nous proposons ci-dessous un modèle de motion à faire adopter lors du premier Conseil d'Administration et que vous pouvez adapter à la situation de votre établissement.

Il nous faut rappeler avec force à cette occasion notre refus de voir les vies scolaires utilisées pour le traitement social du chômage et exiger des personnels pérennes pour faire fonctionner dans la durée les vies scolaires. Le recrutement d'étudiants surveillants au niveau académique doit redevenir la règle.

**Ce document doit être fourni au moment de l'examen du budget. C'est l'état récapitulatif des emplois dont dispose l'établissement (titre II article 35 du décret 85-924 du 30 août 1985).*

Motion à adapter et à faire voter

Le Conseil d'Administration du collège/ lycée.....réuni le
dénonce le retrait de (*nombre de contrats de type CAE vie scolaire*) de la vie scolaire de notre établissement. Cette mesure dégrade les conditions d'encadrement et de surveillance des élèves et alourdit la charge de travail des autres personnels.

Le CA exige le rétablissement des contrats supprimés et la transformation de tous les supports de surveillance en poste d'étudiants surveillants recrutés au niveau académique.

2. Elections au conseil d'administration

Imposer des listes syndicales

Du 15 au 20 octobre 2007 – la date est fixée par le chef d'établissement – se tiendront les élections au CA dans tous les établissements.

Dans un service public de l'Education dans la tourmente, attaques sur les personnels, les enseignements, concessions à l'enseignement privé..., les listes syndicales permettent d'afficher clairement les idées qu'elles défendent.

L'intitulé des listes déposées doit faire apparaître le sigle du SNES et/ou de la FSU. Les listes communes avec les autres syndicats de la FSU (SNEP, SNUipp, SNUEP) sont bien sûr à envisager.

Les listes d'union avec d'autres fédérations de l'Education minorent la représentativité du SNES et des syndicats de la FSU alors qu'elles sont composées le plus souvent par des syndiqués ou des collègues proches du SNES. Des intitulés de liste du type « Liste à l'initiative du SNES ou de la FSU » sont à préférer.

Pour toute information pratique consulter le courrier de S1 n°2 du 29-08-07 ou contacter la section académique.

3. A noter dans vos agendas

Calendrier des prochains conseils syndicaux académiques :

Lundi 12 novembre 2007

Lundi 7 janvier 2008

Lundi 28 avril 2008

Lundi 23 juin 2008

Petit rappel : le Conseil Syndical est composé des membres élus de la Commission Administrative et d'un représentant par établissement. L'autorisation d'absence est de droit et aucun délai de dépôt n'est opposable.

4. Enquête de rentrée

Nous avons besoin d'informations fiables sur les structures des collèges et des lycées. Pour ce faire nous vous demandons de prendre un peu de temps pour remplir l'enquête collège ou lycée, sans oublier bien sûr la fiche d'organisation de la Section d'Établissement (S1).

5. Inscriptions concours 2008

La campagne d'inscription a débuté, elle est ouverte depuis le jeudi 13 septembre 2007, 17 heures. Les modalités d'inscription et les conditions générales d'inscription sont disponibles sur le B.O. spécial n°5 du 26 juillet 2007. Pour plus d'informations , vous pouvez contacter le SNES et consulter ses publications.

6. Permanences et secteurs 2007-2008

Vous trouverez en annexe les responsables du SNES par secteurs et leurs jours de permanences.

ORGANISATION 2007-2008 de la Section SNES (S1).

Cette enquête servira à améliorer la communication des sections académique et départementales avec les sections SNES d'établissement. Merci de la compléter et de la retourner le plus rapidement possible à votre section académique SNES (264 Bd de la Madeleine 06000 Nice).

Etablissement :

Département :

Numéro d'immatriculation de l'établissement :

Nom et adresse :
.....

Secrétaire de S1 ou correspondant (1) :

Nom et prénom :

☐ Tél. personnel : Tél. portable :

☐ Adresse électronique : @

(1) Rayer la mention inutile

Secrétaire adjoint de S1 :

Nom et prénom :

.....

☐ Tél. personnel : Tél. portable :

☐ Adresse électronique : @

Trésorier de S1 :

Nom et prénom :

☐ Tél. personnel : Tél. portable :

☐ Adresse électronique : @

SNES académie de Nice

Enquête de rentrée - LYCÉE

Enquête à retourner(même incomplète) à la section académique, 264 Bld de la Madeleine,06000 NICE ou par fax au 04-97-11-81-51

Ville :
Etablissement :
Nom du militant qui a complété l'enquête :



1 – STRUCTURE PEDAGOGIQUE :

Quel est l'effectif total de l'établissement à la rentrée ?

Cet effectif présente-t-il une variation avec les prévisions du Rectorat transmises à la fin de l'année ? Précisez.

Cette variation est-elle due à des dérogations ? Si oui, combien ?

Cette variation a-t-elle des incidences sur la structure pédagogique? Lesquelles ?

Y a-t-il des secondes dont l'effectif est supérieur à 35 ?

Effectif moyen dans chaque série :

Série	L	ES	S	STG	STI	STL	ST2S
1 ^{ère}							
Terminale							

2 - OFFRE DE FORMATION :

Horaires :

Toutes les classes ont-elles les horaires réglementaires dans toutes les disciplines ?

Les dédoublements réglementaires sont-ils respectés ? (Rappel : les textes officiels ne fixent aucun seuil de dédoublement, les dédoublements ont une justification pédagogique et non budgétaire, ils doivent donc être appliqués quel que soit l'effectif)

Langues :

Des regroupements par niveau et/ou série sont-ils organisés en latin et/ou grec ?

L'enseignement en groupes allégés sur la totalité de l'horaire dû aux élèves a-t-il été mis en place en LV1 en terminale dans toutes les séries ?

Les groupes de compétences en langues vivantes fonctionnent-ils dans l'établissement ?

Options :

Certaines options ont-elles été fermées par « manque » d'effectifs ? Lesquelles ?

Certains cours à faible effectif sont-ils dispensés entre midi et deux heures ou en fin de journée ? Précisez.

Remarques particulières concernant les TPE/ ECJS/ heures de vie de classe et aide individualisée

3 - VIE SCOLAIRE :

Parmi les surveillants qui effectuent leur service dans l'établissement, combien sont-ils MI-SE..... , AED..... , CAE..... , Contrats d'avenir..... ?

Combien de contrats de CAE ont-ils été supprimés à la rentrée ?.....

Quels sont les besoins réels en matière d'encadrement éducatif dans l'établissement ?.....

L'établissement accueille-t-il des élèves handicapés ? ☐ oui ☐ non Des AVS ont-ils été recrutés . ? ☐ oui ☐ non

4 - LES PERSONNELS ENSEIGNANTS:

Les postes :

Reste-t-il des supports vacants (dits BMP) à la rentrée ?

S'agit-il de disciplines dans lesquelles des collègues ont subi des mesures de carte scolaire l'an dernier ?

Quelles informations l'administration a-t-elle fournies sur le pourvoi de ces supports vacants ?

A la rentrée, combien de postes étaient pourvus par :

-des TZR

-des contractuels

-des vacataires

Les services :

Des collègues titulaires exercent-ils leur service sur plusieurs établissements ? Si oui, dans quelles disciplines et dans quels établissements ?

Les collègues sont-ils dans l'ensemble satisfaits de leur service ?

De leur emploi du temps ?

Certains se sont-ils vu imposer plus d'une heure supplémentaire ?

Les minoration horaires liées aux premières chaires, heures de labo, effectifs pléthoriques sont-elles respectées ?

Ont-elles été réintroduites dans toutes les disciplines suite à l'abrogation du décret de Robien ?

Un nombre important d'heures supplémentaires a-t-il été attribué dans certaines disciplines ? Lesquelles ?

Stagiaires

L'établissement accueille-t-il des stagiaires IUFM ? Si oui, combien

Quels sont les services qui ont été attribués aux stagiaires ?

Combien d'heures hebdomadaires ces stagiaires effectuent-ils ? 6h. plus de 6h.

Les tuteurs des stagiaires enseignent-ils dans l'établissement ?

Le remplacement

Le remplacement « à l'interne » pour les absences de moins de 15 jours est-il mis en place dans l'établissement ?

Des dispositions sont-elles prises par l'administration pour appliquer le protocole depuis deux ans ?

5 - EQUIPEMENT/CONSTRUCTIONS :

Demi-pension :

Quels sont les horaires d'ouverture de la demi-pension ?

Effectif de demi-pensionnaires:

L'établissement accueille-t-il un organisme privé de restauration (type cafétéria)?

Constructions rénovations

En quelques lignes, où en est votre établissement? Vos demandes ?

Quelles incidences le manque de locaux a-t-il sur les emplois du temps des élèves ?

Intervenants extérieurs

L'établissement accueille-t-il l'aumônerie ? Dans quelles conditions ?

6 -VIE SYNDICALE :

Une réunion syndicale SNES-FSU a-t-elle eu lieu à la rentrée ?

Combien de collègues y ont participé ?

Quels ont été les principaux points abordés par les collègues ?

Quels sont les sujets sur lesquels une intervention des sections départementales ou académique, sous forme de réunion, de stage serait opportune ?

7 - AUTRES REMARQUES :

SNES académie de Nice - Enquête de rentrée COLLÈGE

Enquête à retourner au plus vite même incomplète à la section académique, 264 Bld de la Madeleine, 06000 NICE ou par fax au 04-97-11-81-51

Ville :

Etablissement :



Nom du militant qui a complété l'enquête :

☐ 06 ☐ 03

1- STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

a - Effectifs : collège hors SEGPA

	Effectif par niveau	Effectif maxi par classe	Effectif mini par classe	Nombre de classes
6 ^{ème}				
5 ^{ème}				
4 ^{ème}				
3 ^{ème}				
TOTAL				

Ecart par rapport par rapport à la
prévision :

Cette variation a-t-elle des incidences sur la structure
pédagogique ?

Cette variation est-elle due à des dérogations ?
.....

Des heures ont-elles rajoutées ou retirées en raisons de dérogations
acceptées ?

b – dispositifs particuliers

4^{ème} aide et soutien : ☐ oui ☐ non 3^{ème} d'insertion : ☐ oui ☐ non

D'autres dispositifs d'aide aux élèves en difficulté sont-ils mis en
place ?

2 – OFFRE DE FORMATION

a – Grille horaire des élèves du cycle central

Discipline	Nb d'heures		Discipline	Nb d'heures		Discipline	Nb d'heures	
	5 ^{ème}	4 ^{ème}		5 ^{ème}	4 ^{ème}		5 ^{ème}	4 ^{ème}
Français			LV2			Education Musicale		
Math			Latin			Arts Plastiques		
LV1			EPS			SVT		
Histoire-Géo			Technologie			Sc. Physiques		

b – Options

Certaines options ont-elles fermées par “ manque ” d'effectifs ?
Lesquelles ?

Certaines options (latin notamment) sont-elles proposées avec des regroupements de
niveau ?

c - IDD

Les itinéraires de découverte sont-ils maintenus en 5^{ème} ☐ oui ☐ non et en 4^{ème} ☐ oui ☐ non ?

- Par des professeurs réellement volontaires ?.....
- Sont-ils inclus dans le service, en HSA, en HSE ?.....

d - Langues vivantes

Des regroupements d'élèves par niveau de compétence sans distinction LV1 LV2 ont-ils été mis en place dans l'établissement ?

.....

e - Option découverte professionnelle 3 heures :

Cette option a-t-elle été mise en place dans l'établissement ? ☐ oui ☐ non

Le volontariat des enseignants a-t-il été respecté ? ☐ oui ☐ non

A quels élèves cette option a-t-elle été

proposée ?.....

Les élèves qui ont choisi cette option sont-ils regroupés dans une même classe ? ☐ oui ☐ non

Les trois heures sont-elles bien inscrites à l'emploi du

temps ?.....

3 - VIE SCOLAIRE :

Parmi les surveillants qui effectuent leur service dans l'établissement, combien sont-ils MI-SE..... , AED..... , CAE..... , Contrats d'avenir..... ?

Combien de contrats de CAE ont-ils été supprimés à la

rentrée ?.....

Quels sont les besoins réels en matière d'encadrement éducatif dans l'établissement

?.....

L'établissement accueille-t-il des élèves handicapés ? ☐ oui ☐ non Des AVS ont-ils été recrutés . ?

☐ oui ☐ non

4 - LES PERSONNELS ENSEIGNANTS :

a - Les postes :

A la rentrée, combien de postes étaient pourvus par : -des TZR.....-des contractuels.....-des vacataires.....

b - Les services :

Des collègues titulaires exercent-ils leur service sur plusieurs établissements ? Si oui, dans quelles disciplines et dans quels

établissements.....

.....

Les collègues sont-ils dans l'ensemble satisfaits de leur

service ?.....

De leur emploi du

temps ?.....

.....

Certains se sont-ils vu imposer plus d'une heure

supplémentaire ?.....

Les minations horaires liées aux effectifs pléthoriques sont-elles respectées ?.....

Un nombre important d'heures supplémentaires a-t-il été attribué dans certaines disciplines ?
Lesquelles ?.....

c - Stagiaires

L'établissement accueille-t-il des stagiaires IUFM ? Si oui, combien.....

Quels sont les services qui ont été attribués aux stagiaires ? ☐ 6h ou moins ☐ plus de 6h

Les tuteurs des stagiaires enseignent-ils dans l'établissement ?.....

d - Le remplacement

Le remplacement "de Robien" pour les absences de moins de 15 jours est-il mis en place ?.....

Des pressions sont-elles exercées sur les collègues par la direction ?.....

5 - EQUIPEMENT/CONSTRUCTIONS :

a - Demi-pension :

Quels sont les horaires d'ouverture de la demi-pension ?

Effectif de demi-pensionnaires

L'établissement accueille-t-il un organisme privé de restauration (type cafétéria)

b - Constructions rénovations

En quelques lignes, où en est votre établissement? Vos demandes ?

Quelles incidences le manque de locaux a-t-il sur les emplois du temps des élèves ?

c - Intervenants extérieurs

L'établissement accueille-t-il l'aumônerie ? Dans quelles conditions ?

6 - VIE SYNDICALE :

Une réunion syndicale SNES-FSU a-t-elle eu lieu à la rentrée ?

.....

Combien de collègues y ont

participé ?.....

Quels ont été les principaux points abordés par les

collègues ?.....

.....

.....

Quels sont les sujets sur lesquels une intervention des sections départementales ou académique, sous

forme de réunion, de stage serait

opportune ?.....

.....

.....

7 - AUTRES REMARQUES :

Modalités d'inscription et conditions générales d'inscription : B.O. spécial n° 5 du 26 juillet 2007.

Les inscriptions se font par Internet à partir du serveur du ministère de l'éducation nationale (<http://www.education.gouv.fr/siac2>).

En cas d'impossibilité de se connecter lors de la phase d'inscription, les candidats pourront, sur demande écrite établie selon le modèle figurant en annexe du B.O., obtenir un dossier imprimé de candidature. Les demandes devront être adressées obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au service académique chargé de l'inscription au plus tard le mercredi 24 octobre 2007, avant minuit (le cachet de la poste faisant foi). Les dossiers devront être renvoyés par voie postale et en recommandé simple au plus tard le mercredi 14 novembre 2007, avant minuit (le cachet de la poste faisant foi).

1. Calendrier prévisionnel d'inscription :

Pour la session 2008, la période d'ouverture des inscriptions s'établit ainsi en deux phases :

Première phase :	
Ouverture des inscriptions pour tous les concours	Jeudi 13 septembre 2007 (à partir de 12 heures)
Fermeture des serveurs Internet d'inscription	Mardi 23 octobre 2007 (avant 17 heures)
Deuxième phase :	
Début des retours de confirmations d'inscription	Mardi 30 octobre 2007 (à partir de 12h)
Date limite de retour des confirmations d'inscription	Mardi 13 novembre 2007 (avant 17 heures)

En cas d'impossibilité de se connecter lors de la phase de confirmation, les candidats pourront confirmer leur inscription par écrit établie selon le modèle figurant en annexe du B.O.. Les candidats devront adresser leur confirmation obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au service académique chargé de l'inscription au plus tard le mercredi 14 novembre 2007, avant minuit (le cachet de la poste faisant foi).

2. Calendrier des épreuves d'admissibilité :

Agrégation externe	Entre le 1er et le 17 avril 2008
Agrégation interne	Entre le 22 et le 25 janvier 2008
CAPES (concours externes)	Entre le 4 et le 19 mars 2008
CAPES (concours internes)	30 janvier 2008
CAPES (troisième concours)	Du 6 au 17 mars 2008
CAPET (concours externes)	14 et 15 février 2008
CAPET (concours internes)	1 ^{er} février 2008
CPE (concours externe)	12 et 13 février 2008
CPE (concours interne)	Pas de poste (!)
COP (concours externe)	14 et 15 février 2008
COP (concours interne)	Pas de poste (!)
CAPEPS (concours externe)	7 et 8 février 2008
CAPEPS (concours interne)	Pas de poste (!)
CAPLP (concours externes)	7 et 8 février 2008 et 19 et 20 février 2008
CAPLP (concours internes)	31 janvier et 1er février 2008
CAPLP (troisième concours)	le 7 et 8 fév. 2008 et le 19 et 20 fév. 2008

Permanences et secteurs 2007-2008

S3 de Nice - 264 Bd de la Madeleine 06000 NICE tél : 04 97 11 81 53 Fax : 04 97 11 81 51 Mel : s3nic@snes.edu Permanences tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, sauf le lundi après-midi (réunion du secrétariat) -		
Secrétariat académique	Richard Ghis	passer par le secrétariat
Secrétariat académique adjoint	Corinne Gioanni Eric Michelangeli Jean-Pierre Laugier	
Emploi Promotion, notation, hors classe, réadaptation, congrés, paiements Problèmes personnels Salaire, indemnités...	Corinne Gioanni Eric Michelangeli Jean-Pierre Laugier Richard Tajasque	mardi après-midi mercredi après-midi, vendredi matin jeudi
Catégories Agrévés Certifiés : promotion, congé formation TZR M.A. Contractuels, vacataires Surveillants - Assistants d'Education, AE C.P.E. PEGC Stagiaires IUFM COPsy Stagiaires en situation	Julie Bagge Eric Michelangeli Corinne Gioanni Pascal Chaumard Jean Pierre Laugier Julie Bagge Jean-Louis Innocenti Solange Actis Gaël Becette Annette Ranvin Corinne Gioanni Didier Gode Christophe Ricerchi Fabien Benezech Marie-Christine Della Sudda Jean-Pierre Laugier	mercredi vendredi matin, mercredi après-midi mardi après-midi mardi, jeudi et vendredi après-midi mercredi lundi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi jeudi matin jeudi après-midi jeudi (sur site et local de Nice) mercredi et jeudi sur les sites mercredi matin (sur site de La Seyne) mardi après-midi mardi, jeudi, vendredi après-midi
Mutations	Pascal Chaumard	
Observatoires, contenus, pratiques	Jean-Luc Bruyas Benoît Casals Corinne Gioanni	mardi matin et vendredi matin jeudi après-midi
Cas médicaux	Jean-Luc Bruyas	mardi matin et vendredi matin
Problèmes relatifs à la retraite	Claude Schmidt, Pierre Lacomme	Lundi après-midi et jeudi après midi
Droits et libertés	Julie Bagge et Maryvonne Guignonnet	Mercredi
Problèmes juridiques	Maryvonne Guignonnet	Mercredi après-midi
Politique scolaire Lycées, Région Collèges Formation Continue des Adultes M.G.I.	Corinne Gioanni Lucien Abraini Alain Galan Maguy Fache Richard Ghis Jean-Pierre Laugier Jean-Pierre Laugier	Vendredi après-midi Mardi et vendredi après-midi Mardi et vendredi Mardi, jeudi, vendredi après-midi Mardi, jeudi, vendredi après-midi
Trésorerie Syndicalisation Administratif	Gilles Depresle Serge Muller Dominique Gugole Fabrice Giovanazzi Gyslaine Dahon	Lundi matin, vendredi après-midi Mardi après-midi, jeudi après-midi
S2 06 - 264 Bd de la Madeleine 06000 Nice tél : 04 97 11 81 52 Fax : 04 97 11 81 51 Mel : s2-06@nice.snes.edu		
Porte-parole de la F.S.U. Secteur collèges 06, carte scolaire collèges Secteur lycées 06, carte scolaire lycées Trésorerie	Jean-Paul Clot Alain Galan Corinne Gioanni Lucien Abraini Jean-Paul Clot Dominique Gugole	mercredi mardi, vendredi après-midi mardi après-midi vendredi matin mercredi
S2 83 - le Clos fleuri - av. des Dardanelles - 83100 Toulon Tél.: 04.94.92.36.77, fax: 04.94.24.53.30 Mel : s2toulon@wanadoo.fr		
Problèmes généraux	Maguy Fache Maryvonne Guignonnet	lundi 16h30/18h mercredi 16h/18h jeudi 16h/17h30 vendredi 16h/18h